



TEST D'INSCRIPTION
au Surveillant de Baignade :

Ce test est obligatoire avant de s'inscrire en formation

NOM.....Prénom.....

Téléphone fixe..... Portable.....

Adresse.....

Email :

EPREUVES à réaliser :

1. 200 m NL départ plongé
2. 50 m sur le dos les mains hors de l'eau

Pour faire le test, vous pouvez :

- Venir dans l'un de nos créneaux piscine aux jours et **horaires (veuillez être à l'heure)**.
- Effectuer le test dans votre club et le valider par votre entraîneur (BEESAN).
- Vous adressez à un Maître-Nageur dans une piscine proche de chez vous

Après approbation le renvoyer avec la demande d'inscription à la formation, à :

JEUNESSE ET AVENIR
35 Rue St Georges
75009 PARIS

Résultat du test	
1. 200m :	Apte - Inapte
2. 50 m dos main hors de l'eau :	Apte - Inapte

Décision du MNS :

APTE

INAPTE

Date

Nom du MNS

N° BEESAN

.....

.....

Signature du MNS